

JOURNAL DU LOT

Paraissant les Mardi, Jeudi et Samedi

CAHORS ET DÉP^t : — 3 mois, 5 fr. ; 6 mois, 9 fr. ; Un an, 16 fr.
HORS DU DÉP^t : — » 6 » 11 » 20

Les abonnements se paient d'avance. — Joindre 50 cent. à chaque demande de changement d'adresse.

CAHORS : A. LAYTOU, Directeur, rue du Lycée.
PARIS : HAVAS et C^o, 8, place de la Bourse.

On est inscrit pour un abonnement de même durée, quand on ne renvoie pas le numéro qui suit l'abonnement précédent.

Imprimerie A. Laytou.

ANNONCES (la ligne)..... 25 cent
RECLAMES — 50

La publication des Annonces légales et judiciaires de tout le département est facultative dans le Journal du Lot.

Chemin de fer d'Orléans. — Service d'Été

| Arrivées à | | Départs de | | Arrivées à | | | | | |
|------------------------------|----------------------------|-----------------------------|------------------------------|-----------------------------|------------------------------|----------------------------|----------------------------|----------------------------|----------------------------|
| CAHORS | | CAHORS | | LIBOS | VILLENEUVE-SUR-LOT | AGEN | PÉRIGUEUX | BORDEAUX | PARIS |
| 11 h. 16 ^m matin. | 5 h. » ^m matin. | 6 h. 49 ^m matin. | 10 h. 12 ^m matin. | 8 h. 23 ^m matin. | 10 h. 40 ^m matin. | 4 h. 22 ^m soir. | 5 h. 51 ^m soir. | 4 h. 27 ^m soir. | 1 h. 8 ^m matin. |
| 5 » 10 » soir. | 1 » 40 » soir. | 2 » 51 » soir. | 3 » 56 » soir. | 4 » 22 » soir. | 5 » 51 » soir. | 9 » 28 » » | 10 » 55 » » | 10 h. 33 — 11 h. 22 soir. | 4 » 39 » » |
| 10 » » » | 5 » 40 » » | 7 » 34 » » | 8 » 46 » » | | | | | * * * | 2 » 48 » soir. |

Train de marchandises régulier : (Départ de Cahors — 5 h. 15^m matin.
Arrivé à Cahors — 7 h. 56^m soir.)

Train de foire. — Arrivée à Cahors. — 9 h. 33^m matin.

Cahors, 18 Juillet.

Le journal *des Débats* se livre à quelques réflexions rétrospectives sur l'œuvre du Congrès et fait remarquer l'importance considérable qu'ont eue sur ses résolutions, d'une part, le mémorandum anglo-russe, d'autre part, la convention anglo-turque.

Contrairement à ce qu'ont prétendu certains journaux, il est d'avis que ni la Russie ni l'Allemagne même ne connaissent certains détails de la convention du 4 juin.

Le *Constitutionnel* apprécie brièvement les résultats du Congrès et dit que notre intérêt est de prendre notre partie de la situation nouvelle dans laquelle l'Europe est jetée :

Il serait naïf et inconsidéré de ne pas envisager dans l'avenir une lutte formidable entre la Russie et l'Angleterre, mises cette fois face à face ; mais l'Angleterre a besoin de prendre et de fortifier ses positions ; la Russie a besoin de relaire ses forces et ses finances.

En résumé, bien que froissés et ayant raison d'être froissés, nous sommes, le 13 juillet, nous, Français, ce que nous étions le 13 juin ! Notre état reste le même, nos devoirs restent les mêmes ; notre patience doit rester la même. Les effets du Congrès auraient pu être pires ; disons-nous cela en manière de consolation.

Le *Siècle* termine par les réflexions suivantes un article favorable en somme à la politique de l'Angleterre :

Si nous considérons le traité anglo-turc dans son ensemble, nous sommes amenés à lui reconnaître une portée considérable ; il est, à nos yeux, le point de départ d'une phase nouvelle de la question d'Orient. Grâce au protectorat qu'il confère à l'Angleterre, les deux principaux adversaires sont en présence, et de ce contact sortira un jour une lutte mémorable pour la domination en Asie. Il serait puéril de le mettre en doute ; mais, par cela seul que cette guerre prendra d'énormes proportions, il est très probable que chacune des puissances en retardera le plus possible l'explosion.

La *Liberté* s'attache à démontrer que la France n'est pas allée à Berlin avec la mission de revenir avec une part du butin, et que M. Waddington, si lord Beaconsfield, comme l'ont annoncé certains journaux, lui a offert la *régence de Tunis*, a agi sagement et politiquement en refusant ce cadeau compromettant.

Quoi qu'on fasse ou qu'on veuille faire, il est impossible d'assimiler la situation de la France au Congrès à la situation de l'Angleterre. Celle-ci menacée, dans sa suprématie asiatique, n'a accepté Chypre, après d'immenses armements, que pour affirmer son protectorat en Orient et être à même d'exercer sur l'Asie une influence efficace, balançant l'influence russe. En quoi la France pouvait-elle prétendre à un rôle semblable ? Où et comment ?

La vérité est qu'on essaye par tous les moyens de persuader aux Français que la France ne devait pas revenir de Berlin les mains vides ; qu'elle n'est revenue ainsi que par sa faute, ou plutôt par la faute de notre diplomatie ; qu'enfin, tout espoir n'est pas perdu de prendre part à une division du butin qui, cependant semble close.

Une telle tactique est mauvaise : elle présente les événements sous un faux jour ; elle inspire des regrets inutiles, des espérances vaines ; elle travestit l'histoire, et un peu plus pervertirait le génie de notre nation.

On lit dans le *Soleil* :

L'acte le plus patriotique et le plus difficile à la fois à accomplir dans le présent, c'est le désarmement sincère et général de tous les partis par la modération des gauches et l'apaisement des droites. C'est aux vaincus à se montrer résignés, mais c'est aux victorieux à se montrer modérés.

La modération dans le triomphe est une habileté, comme la résignation dans la défaite est une force.

Nous disons aux droites : soyez patientes, soyez calmes, cessez d'être militantes, cessez d'être irritées, soyez vigilantes, soyez actives, mais laissez au temps, qui a emporté le passé, la mission de faire l'avenir et bornez-vous à le second, en tenant ferme et haut, sur le terrain légal de la Constitution de 1875, le drapeau des grands principes conservateurs et des grands intérêts sociaux.

La foi ne se commande pas. Les droites n'ont qu'une médiocre confiance dans la solidité, dans la puissance d'expansion et d'action, dans la durée des institutions actuelles. Qu'elles aient tort ou raison, on ne saurait les blâmer, ni de leurs regrets, ni de leurs doutes, ni de leurs espérances.

Ce sont là des sentiments naturels, légitimes, permis, tant qu'ils se renferment dans les platoniques domaines de la discussion, tant qu'ils ne se traduisent pas en acte d'hostilité systématique, tant qu'ils ne passent pas à l'état de révolte ouverte.

Ce sera aux gauches à prouver, par leurs actes, que, de leur côté, elles sont sincères, lorsqu'elles affirment que nous entrons dans une ère de paix, de concorde et de travail où tous les droits seront respectés, où tous les intérêts sont protégés, où toutes les libertés seront maintenues.

Ce sera aux gauches à travailler à leur tour, par la modération, au désarmement.

Les gauches vont avoir une occasion toute naturelle de faire acte de modération : c'est le rapport général de la commission d'enquête parlementaire sur les élections du 14 octobre. Elles ont eu les satisfactions de la victoire. Elles se sont donné largement la satisfaction d'invalider les députés de la droite qui leur portaient ombrage. Elles ont en perspective la satisfaction de se trouver bientôt en majorité au Sénat comme à la Chambre.

Tant de satisfactions réunies doivent suffire à l'ambition des gauches. Elles ne voudront certainement pas se donner encore, comme on le prétend toujours, dans quelques cercles politiques et parlementaires, celle de mettre en accusation, soit collectivement, soit individuellement, les ministres du 17 mai.

C'est évidemment là un faux bruit. Cette fois la limite qui sépare l'inique du ridicule serait franchie. Les gauches ne feront pas cette faute.

Le 14 juillet

La journée du 14 juillet a été à Paris d'un calme parfait. Aucun désordre ne s'est produit sur les divers points de la capitale où des fêtes appelaient la foule, ni dans les jardins des Tuileries où plus de cent mille personnes étaient venues assister au grand festival des sociétés

de musique, ni au cirque Myers que remplissaient environ cinq mille admirateurs de J.-J. Rousseau célébrant son centenaire, ni le soir à Belleville où a eu lieu un banquet pour fêter l'anniversaire de la prise de la Bastille.

A ce banquet, M. Louis Blanc présidait, ayant à sa droite M. Madier de Montjau, et à sa gauche, le général de Wimpffen. En face de M. Louis Blanc, Mlle Bloch, de la chambre syndicale des lingères. MM. Barodet, plusieurs conseillers municipaux, etc.

Au dessert, M. Louis Blanc donne la parole à Mlle Bloch, qui salue dans le 14 juillet, en même temps que la prise de la Bastille, l'admirable fête de la Fédération.

Je propose, dit Mlle Bloch, de boire au grand et pacifique souvenir de la fédération, à la fraternité des peuples. (Applaudissements. Cris de Vive la République !)

M. Maillard dit que c'est au 14 juillet que nous devons notre émancipation, et, comme conséquence, le gouvernement de la République devenu aujourd'hui le gouvernement définitif du pays (Bravos).

Le général de Wimpffen porte un toast à l'union du peuple et de l'armée.

M. Madier de Montjau parle ensuite de la Bastille, de Rousseau, des Jésuites, de M. de Marcère, etc.

Après son discours, toute l'assistance entonne la Marseillaise et l'on se sépare.

Tandis qu'une imperceptible minorité festoyait ainsi librement, et exposait des doctrines que la liberté elle-même suffit à discréditer, Paris était admirable de gaieté et d'entrain à l'occasion de la fête des orphéons. Certains journaux malintentionnés, perfides, voués à l'infamie mission de semer l'effroi et de sonner le tocsin, avaient impérieusement recommandé au gouvernement de veiller.

Nous ne savons si le gouvernement a veillé ; ce que nous savons, c'est que l'ordre a été parfait en même temps que l'animation était grande et l'entrain général.

Des centaines de sociétés musicales, ayant presque le don de l'ubiquité, étaient partout à la fois, partout prêtes et allègres à reconnaître l'hospitalité parisienne, partout dans les rues dans les cafés, dans tous les lieux publics, en un mot, infatigables à épandre la verve de leurs instruments ou de leurs voix.

Paris a offert, en cette journée, le plus pittoresque et le plus joyeux des spectacles. Et quelle variété de costumes ? Des quatre bouts de l'horizon étaient arrivées des caravanes !

De politique point ; on n'a pas abusé, mais pas du tout, de la *Marseillaise* ; on n'a point pensé le moins du monde à Rousseau, l'inventeur patenté du suffrage universel, à ce que disent des publicistes facétieux ; le suffrage universel existe depuis que le monde est. On s'est peu préoccupé de l'anniversaire de la chute de la Bastille, éphéméride sanglante et sinistre.

On a été gai, expansif, bruyant avec dignité, avec ordre, avec une scrupuleuse et entière bienséance.

La journée est bonne, riante, heureuse. Elle fait honneur au bon sens et au patriotisme de Paris et des populations que Paris renfermait dans son sein, venues de toutes parts, même de l'étranger.

INFORMATIONS

La revue projetée pour le mois de septembre sera probablement signalée par une expérience intéressante. Nous voulons parler de la réunion d'un corps d'armée au complet sur le pied de guerre. C'est le 4^e corps, dont le chef-lieu est à Tours, qui serait choisi pour cette épreuve. Amené à Vincennes par les voies rapides, avec tous les services de campagne, sauf les ambulances qui exigeraient des réquisitions de chevaux, et avec des effectifs aussi nombreux que le comporte l'appel de deux classes de réservistes sur quatre. On pourra ainsi se rendre compte de notre organisation de guerre, et le spectacle instructif pour nos généraux et nos états-majors remplacera avantageusement pour une fois les manœuvres automnales des classes de la réserve. Il est possible d'ailleurs que quelques manœuvres aient lieu à cette occasion en même temps que la revue, bien que rien ne soit encore décidé à cet égard.

Nous signalons avec une égale satisfaction le travail qui se fait à l'heure qu'il est dans les régions élevées de l'armée. On sait que des officiers supérieurs de tous les corps sont rassemblés dans ce moment au camp de Châlons où ils étudient, sous l'active direction de M. le général Douay, les effets véritablement remarquables du fusil Gras. La semaine prochaine, si nous ne nous trompons, une vingtaine de généraux doivent venir au camp assister à ces expériences de tir. De son côté, M. le ministre de la guerre va visiter l'école d'Avor et les établissements militaires de Bourges. Enfin, nous croyons savoir que l'on s'occupe d'organiser pour l'état-major général des voyages analogues à ceux que le feld-maréchal de Moltke a institués depuis longtemps pour l'état-major allemand. (*Temps*).

Dimanche, anniversaire de la prise de la Bastille et centenaire de Rousseau, un certain nombre de citoyens de Paris ont manifesté à huis clos. A la bonne heure, dit la *Liberté* ! Voilà comment il faut entendre désormais les manifestations. Que les croyants se réunissent entre eux et chez eux ; quant à la nation, ce n'est que pour de vrais grands jours et pour des fêtes qui peuvent l'intéresser tout entière, sans protestation d'aucune sorte, qu'elle doit sortir de son attitude tranquille et réservée. Elle a montré qu'elle était unanime quand il s'agit de célébrer la Paix et le Travail.

Le prince impérial d'Allemagne a porté le toast suivant, au dîner de gala qui a suivi la clôture des délibérations du Congrès :

Les espérances avec lesquelles j'ai salué, il y a un mois, au nom de l'empereur, les illustres hommes d'Etat réunis au Congrès, se sont heureusement réalisées. L'œuvre de la paix tant désirée par l'Europe, vient de couronner leurs efforts. Comme interprète des sentiments de mon auguste père, je suis heureux de rendre hommage à la sagesse et à l'esprit de conciliation qui ont amené ce grand résultat.

L'entente qui vient d'être établie sera une nouvelle garantie de la paix et du bien-être général. Le concours de l'Allemagne est acquis d'avance à tout ce qui tend à assurer et à conserver ces grands bienfaits.

Au nom de Sa Majesté, je bois à la santé des

souverains et gouvernements dont les représentants viennent de signer à la mémorable date de ce jour, le traité de Berlin.

On lit dans une correspondance particulière adressée de Constantinople à l'*Univers* :

Il y a quelques années, une jeune fille, appartenant à l'une des grandes familles grecques de Péra, fut inhumée dans le cimetière grec de ce faubourg, revêtue d'une splendide toilette avec tous ses bijoux, ses diamants d'un très-grand prix. Plusieurs mois après, elle fut exhumée pour être placée dans un caveau de famille. Les bijoux avaient disparu, le corps était nu. Plainte fut portée à la police. Il s'agissait d'une famille influente, la police fit son devoir et découvrit les voleurs. Le principal voleur était l'évêque grec schismatique de Péra, qui avait présidé aux obsèques. Le patriarche le mit à pied pour le punir. L'année dernière, cet évêque sacrilège est rentré en grâce et a obtenu un diocèse.

On ignore encore à Berlin, si Hœdel sera exécuté; depuis dix ans, l'empereur Guillaume n'a pas cessé de commuer toutes les condamnations à mort en travaux forcés à vie. Cette fois, ce sera le prince impérial qui aura à signer définitivement l'arrêt de mort; depuis quelques jours déjà, il doit statuer sur la peine capitale prononcée contre l'assassin Thierlof; le public attend avec impatience cette première décision, d'après laquelle on pourra présumer le sort d'Hœdel.

Quant à Nobiling, il est toujours dans un état d'apathie proche de l'idiotisme; s'il ne devait pas en sortir, il ne serait pas exécuté.

Le Ballon captif

DE LA COUR DES TUILERIES

Le ballon captif de la cour des Tuileries, est complètement gonflé. Cette opération si compliquée, si délicate, s'est accomplie d'une façon parfaite. Les appareils à gaz que M. Giffard a fait construire expressément pour son ballon captif de cette année, ont fonctionné avec une régularité admirable, et ont produit près de 1,000 mètres cubes d'hydrogène par heure. Rien de curieux comme ce ruisseau d'acide sulfurique coulant continuellement dans l'énorme cuve au fond de laquelle plusieurs ouvriers jetaient sans cesse des quantités énormes de limaille de fer.

Quant au ballon, retenu par une foule de cordages, il se balance majestueusement, attendant que l'on ait terminé son arrimage. Sous la couche de vernis blanc dont on l'a recouvert, il a l'aspect d'une gigantesque sphère d'acier. Il dépasse déjà de plusieurs mètres le bâtiment central des Tuileries. Quand il sera terminé, sa hauteur atteindra une dizaine de mètres de plus que l'Arc-de-Triomphe.

On est en train de réunir les cordages qui doivent relier le ballon au câble destiné à le ramener à terre. Ce filet sera retenu à un premier cercle de 60 poulies, qui, elles, seront fixés sur un second cercle par 32 autres poulies qui, elles encore, maintiendront un troisième cercle par 16 poulies. A ce dernier cercle sera attaché le câble, muni à cette extrémité d'un peson énorme, devant servir à indiquer la tension.

Le câble, un filin fait pur de chanvre, de la grosseur du bras, aura 500 mètres de long et supportera une tension de près de 5,000 kilogrammes seulement, quoique fabriqué pour en supporter une de 30,000.

Le treuil autour duquel ce câble s'enroulera, placé dans la cour du côté de la Seine sous une élégante construction en fer, est muni de deux machines à vapeur de la force de cent chevaux. Au moyen d'un frein d'une puissance extraordinaire, l'ascension du captif se modérera au gré du mécanicien.

La poulie sur laquelle le câble sortira du poits pour se dérouler, est à elle seule une telle merveille de mécanique, que nous y reviendrons certainement.

La nacelle, vide au milieu, naturellement, afin que le câble se relie au ballon, sera suspendue par des cordages indépendants de ceux qui fixent le câble. Les cinquante passagers qu'elle emportera à chaque voyage pourront donc se mouvoir à l'aise dans un couloir circulaire et contempler dans toutes les directions l'admirable panorama qui se déroulera sous eux. Au fond de la nacelle se trouvent des soutes,

renfermant le lest et les vivres, pour le cas où, par impossible, le câble viendrait à se rompre.

En somme, c'est la plus étonnante machine qu'il ait été donné d'admirer jusqu'à ce jour. Plus on en voit de près les moindres accessoires, plus on se rend compte de ce qu'il a fallu à M. Giffard de patience, de persévérance, de recherches, pour atteindre pareille perfection. Les plus petits détails ont effectivement été étudiés par lui-même et par lui seul avec une minutie incroyable; rien n'a été livré à l'a peu près ou au hasard. Aussi, après un examen approfondi, a-t-on la certitude que la sécurité la plus absolue est assurée aux touristes aériens.

C'est une tentative hardie sans contredit; mais M. Giffard, comme tous les audacieux de grande race, a tout calculé avec un sang-froid, une science pratique, qui donne à son gigantesque coup d'aile un caractère grandiose qui vous saisit et vous enthousiasme.

Les ingénieurs du Champ-de-Mars, lorsqu'ils verront du haut de leurs grandes tours du Trocadéro le belvédère sphérique de M. Giffard planer à 600 mètres au-dessus de la capitale, trouveront sans nul doute leur fameux ascenseur bien terre à terre. Ils regretteront de ne pas posséder cette merveille de la science pour couronner leur magnifique édifice.

Nous suivrons pas à pas les différentes opérations, jusqu'à ce que le grand ballon captif soit livré au public. Nous sommes persuadés, en effet, que lorsque cette machine merveilleuse, ce modèle incomparable de mécanique, aura commencé ses voyages, l'attention de tout Paris et du monde entier sera attirée sur la cour des Tuileries.

Du reste, la science planant en souveraine au-dessus du palais où jadis paraissent orgueilleusement nos rois et nos empereurs, n'est pas dans l'ordre des choses la République?

Avant de terminer, il n'est que juste d'ajouter que si le succès vient, comme tout le fait espérer, couronner l'œuvre difficile de M. Giffard, on le devra beaucoup au concours aussi intelligent que dévoué des deux frères Godard, les deux plus illustres de nos aéronautes; ils se sont surpassés pendant le gonflement. N'oublions pas de mentionner encore que la gérance de l'opération est entre les mains de Gaston Tissandier, le sympathique et héroïque passager du *Zénith*, de tragique mémoire.

ÉPISEDE CURIEUX DU FESTIVAL ORPHEONIQUE DE DIMANCHE AUX TUILERIES

La convocation, à Paris, de tous les orphéons de France et même de l'étranger, n'a pas eu seulement pour effet de provoquer une débâche de *Marseillaise* dans le jardin des Tuileries; voici un épisode inattendu et fort drôle du festival orphéonique qui a pour théâtre un restaurant du Palais-royal.

A l'heure du dîner, un gros monsieur, porteur d'un gros saxophone, accompagné d'une non moins grosse dame, qui traîne par la main un petit garçon mal mouché, opère son entrée dans ledit restaurant.

Le garçon, un sieur Félix C..., se précipite au devant de lui, et, avec cette voix qui n'appartient qu'à cette honorable corporation :

Tête de veau ? Dindon ? lui demanda-t-il.
Le monsieur, se croyant interpellé, fait haut le corps.

Légalement interloqué, le garçon se tourne vers la dame et reprenant son boniment :

— Crevette ? morue ? bredouille-t-il.
— Oh ! fait la dame en devenant cramoisie.

Tout à fait Jémonté, le garçon, en désespoir de cause, s'adresse au petit garçon :

— Cochon de lait ? risque-t-il.

— Il insulte le fils, après avoir insulté le père et la mère ! hurle la grosse femme pendant que le mioche fond en larmes...

Et se mettant à la tête de son mari, elle fond sur le garçon, le parapluie au poing.

Bataille épique ! En un instant, tous les garçons sont debout.

On se jette sur les combattants, mais trop tard : l'irascible ménagère vient de crever avec son parapluie l'œil droit du facétieux garçon.

On conduit au poste le couple infortuné; le mari, qui n'a pas lâché son instrument à vent, déclare appartenir à une Société chorale du Mans et être venu à Paris pour le festival.

A l'heure qu'il est, on ne sait encore quelles

seront les suites de cette équipée que l'honnête campagnard persiste à qualifier de folie.

CHRONIQUE LOCALE

ET MÉRIDIONALE

Paris, 18 juillet, 2 h. soir.

Les journaux de Paris annoncent la mort de M. Cuniac, conseiller à la cour de cassation.

La Presse locale annonce, dans des termes dont nous la remercions, le brillant succès que vient d'obtenir devant la Faculté de médecine de Paris, notre excellent ami et cousin, M. le docteur Gustave Puel.

L. LAYTOU.

Nous lisons dans le *Républicain du Lot* :

Après un brillant concours et une thèse remarquable sur le *mal vertébral*, notre compatriote distingué, M. le docteur Gustave Puel, médecin à Figeac, vient d'être nommé professeur agrégé à la Faculté de médecine de Lille.

Avec ses nombreux amis, nous applaudissons de grand cœur au succès de M. Puel.

Nous lisons dans le *Réformateur* :

Nous sommes heureux de faire connaître à nos lecteurs que notre savant et très-sympathique compatriote, M. le docteur Gustave Puel, de Figeac, vient, à la suite d'un brillant concours passé à Paris, d'être nommé professeur agrégé à la Faculté de médecine de Lille.

Le corps médical du département du Lot, dont M. Puel faisait partie, et ses nombreux amis, applaudiront de tout cœur au succès qu'il vient de remporter.

Par arrêté ministériel en date du 4 juillet, M. Corhumel a été nommé receveur principal des Poste et Télégraphe réunis, à Cahors.

M. Lorieux est nommé ingénieur en chef chargé du service des ponts et chaussées, et des chemins vicinaux, à Cahors en remplacement de M. Schellinx.

Par décret du 13 juillet a été nommé :

Suppléant du juge de paix du canton de Cazals (Lot), M. Veissy (Jean-Saint-Roch, notaire, conseiller d'arrondissement, en remplacement de M. Mourod, décédé.

M. Jacquot, ingénieur de la Compagnie des chemins de fer d'Orléans, est nommé chevalier de la Légion d'honneur. 40 ans d'excellents services à la Compagnie d'Orléans.

La population cadurcienne se plaint vivement de ce qu'un service régulier d'arrosage n'est pas organisé en ville, depuis les grandes chaleurs qui nous accablent.

Il y a un mois, lorsque des bouches d'arrosage ont été posées sur tous les points, nous pensions que mieux partagés que par le passé, nous allions recevoir des ondées bienfaisantes et journalières. Il n'en est rien. A qui la faute ? Nous n'avons pas à le rechercher; mais notre devoir est de réclamer avec toute l'insistance possible, dans l'intérêt de la salubrité publique, déjà compromise, un prompt et abondant arrosage des rues.

Nous avons déjà signalé les sérieux dangers que faisait courir aux passants des rues du Lycée et Valentré, la marche trop rapide des charriots des boucheries. Un abus que nous aurions bien voulu voir cesser sans qu'il fût besoin de le signaler, c'est le spectacle écoeurant qu'offrent ces mêmes charriots au retour de l'abattoir. Les têtes sanglantes des animaux égorgés balancent à découvert, s'entrechoquent et projettent sur les passants des gouttes de sang à peine coagulé. C'est une vue horrible et certainement peu de villes en France tolèrent de nos jours de pareilles exhibitions.

La Société de secours mutuels célébrera, dimanche prochain, 21 du courant, la fête de St. Vincent-de-Paul, son patron.

A neuf heures, elle assistera, dans la chapelle des cloîtres de l'église Cathédrale, à une messe qui sera suivie d'une allocution et de la bénédiction du St-Sacrement. Après la cérémonie, la Société rentrera dans le lieu ordinaire de ses séances, pour entendre le rapport de son président.

Le ministre de la guerre a fait connaître par télégraphe, aux commandants de corps d'armées la marche à suivre provisoirement pour le rengagement des sous-officiers. Il leur prescrit de n'accorder que les autorisations tout à fait indispensables et de ne dépasser en aucun cas le trentième du chiffre de l'effectif normal du corps. Des instructions détaillées leur seront adressées dans quelques jours.

Nous lisons dans la *Patrie* :

Le ministre de la guerre a notifié récemment des instructions formelles aux fonctionnaires et agents militaires de tous ordres, pour qu'ils aient à s'abstenir à l'avenir, d'une manière absolue, de toute appréciation personnelle fournie par écrit sur l'utilité ou l'inutilité d'objets ou de produits qui ont été soumis à leur examen par des industriels ou des inventeurs.

Ces appréciations sont la plupart du temps l'objet d'un usage abusif de la part des industriels ou des inventeurs en question, qui n'hésitent pas à se servir de communications favorables au profit de leur crédit. Il en résulte de graves inconvénients, qui peuvent, sinon compromettre ceux qui se sont laissés entraîner à fournir ces appréciations, du moins leur occasionner de réels désagréments.

Le *Journal officiel* publie un décret du président de la République, fixant la nouvelle tare légale sur les huiles et essences de pétrole et de schiste importées dans les fûts dits à pétrole. Elle est fixée pour les huiles de pétrole ou de schiste brutes ou éprouvées à 20 0/0. Pour les essences de pétrole ou de schiste à 20 0/0.

Nous lisons dans la *Gazette du Languedoc* :

M. Ostalet, banquier à Toulouse, dont nous avons annoncé la faillite a été arrêté et écroué à la maison d'arrêt.

Par décision de M. le Recteur, les concours pour l'obtention du brevet de capacité ou du diplôme d'études de l'enseignement secondaire spécial commenceront à Toulouse le jeudi, 8 août prochain.

Les inscriptions seront reçues rue du Sénéchal, 13, jusqu'au mardi, 6 août, inclusivement.

Les facteurs de la poste vont être l'objet d'une excellente réforme.

On va remplacer leur schako en cuir bouilli par un képi vert, en drap souple, avec cocarde, ganse et bouton doré.

Cette nouvelle coiffure sera plus légère que l'ancienne et plus agréable, en été surtout.

Quelques journaux du Midi signalent une maladie des tomates. Cette maladie se présente sous la forme d'une efflorescence blanchâtre qui ressemble beaucoup à l'oïdium.

Le préfet de police, considérant que l'emploi de poteries recouvertes d'un enduit d'oxyde de plomb fondu ou incomplètement vitrifié constitue une cause de danger pour la santé publique en ce qu'il peut avoir pour effet de rendre toxiques les denrées alimentaires préparées à l'aide de ces vases, vient d'interdire par arrêté la fabrication et la mise en vente des poteries, tant françaises qu'étrangères, vernies à l'aide d'enduits d'oxyde de plomb fondu ou incomplètement vitrifié, et cédant, par conséquent, de l'oxyde de plomb aux acides faibles.

Les préfets, dans tous les départements, viennent de prendre des arrêtées analogues.

Les faux billets de 50 et 100 francs.

La Banque croit utile de rappeler au public que les avis qu'elle a déjà publiés au sujet de la contrefaçon de ses billets de 50 fr. et de 100 fr.

Les auteurs des deux contrefaçons étant depuis plusieurs mois entre les mains de la justice, la fabrication et l'émission de ces billets faux ont cessé, et le public n'a pas à craindre d'en voir le nombre se multiplier.

Si, d'ailleurs, les particuliers et les comptables qui ont occasion de recevoir des billets de banque veulent bien y apporter quelque attention, les billets contrefaits leur offrent d'assez nombreuses et graves déficiences pour qu'il soit aisé de les reconnaître.

Billet de 50 fr.

La grossière imitation du filigrane dans ce billet s'aperçoit du premier coup d'œil. Dans le véritable billet de la Banque, le filigrane qui représente un tête de Mercure vue de face, offre une gradation de clairs et d'ombres résultant d'une inégale épaisseur dans la pâte même du papier. Le faussaire n'a pu que reproduire, au moyen d'une ligne très claire et très sèche, le contour de la tête, par un procédé qui rend cette partie centrale du billet faux extrêmement fragile.

Dans le groupe des deux enfants appuyés sur l'écusson, au bas du billet, celui de gauche montre à l'avant-bras droit la ligne supérieure du contour brisée et non continue; de plus, sous le coude du bras gauche se voit une petite tache foncée entre le coude et le bord de la palette de l'écusson. Quant à l'enfant de droite, qui tient une balance, dans le véritable billet le support du fléau de celle-ci dépasse le bord supérieur de la main, ce qui n'existe pas dans le billet faux.

Enfin, l'ensemble de ce billet faux est d'une exécution lourde et pâteuse, tandis que les lignes et les dessins du billet vrai sont d'une grande finesse et d'une grande netteté.

Billet de 100 fr.

Le filigrane a été pour ce billet, comme pour le précédent, la difficulté que le faussaire n'a pu surmonter qu'imparfaitement. Faute d'un papier contenant le filigrane dans sa pâte, il a eu recours à un procédé d'impression superficielle qui ne reproduit que d'une manière peu distincte la tête de Mercure et ne ressemble point au filigrane très accentué, mêlé de clairs et d'ombres, du billet authentique.

Le billet contrefait frappe, au premier aspect, par un manque général de lumière qui fait paraître les divers groupes du recto d'un bleu plus foncé et comme empâtés. Le miroir qui tient l'enfant de gauche, à côté de l'écusson, est, comme l'enfant lui-même, presque uniformément bleu; les cordes de la balance que porte l'enfant de droite sont beaucoup moins fines que celles du billet vrai, le support du fléau manque complètement.

Enfin, le papier du billet contrefait est plus glacé et n'a pas le grain particulier du billet de banque de 100 fr.

13 juillet 1878.

Le secrétaire-général,
MARSAUD.

Une découverte archéologique

DANS L'ARDÈCHE.

On écrit de Villeneuve-de-Berg (Ardèche), au *Salut public*, que des découvertes intéressantes pour l'archéologie viennent d'avoir lieu dans les environs du château de Berzème sur la montagne du Coiron ou Koyron. Il y a peu de jours, M. Eugène Villedieu, propriétaire du château faisait exécuter des nivellements de terrain dans un jardin potager, au couchant de la maison d'habitation, et dans un lieu qui n'avait pas été un cimetière connu, au moins depuis trois siècles. Les fouilles ont fait découvrir des restes qui paraissent dater d'une haute antiquité. Les ouvriers occupés à ces travaux, ont exhumé plusieurs squelettes d'une rare dimension. A droite de la tête de trois d'entre eux se trouvait posée verticalement, une *lagena* en terre cuite, exactement telle qu'en renfermaient les cimetières gallo-romains du 1^{er} siècle de notre ère; les trois petits vases sont d'une forme semblable. Près des deux fémurs de ces squelettes, étaient d'autres poteries non moins anciennes, d'une coloration bizarre et très bien conservée, poteries à anses, de 15 à 20 centimètres de hauteur que malheureusement la pioche des ouvriers a presque entièrement brisés. La plupart des clous également, tels que ceux qui nous viennent de cette époque, s'en allaient en poussière au plus léger contact. Un des tibias exhumés mesurait 47 centimètres de longueur; un autre près de 49 centimètres. Les ouvriers étaient stupéfaits de la dimension et de l'épaisseur des quatre crânes ainsi découverts, de la taille gigantesque qu'indiquaient les omoplates, les fémurs, les os du bras et de l'avant-bras. A côté et près d'un squelette moins bien conservé, on a trouvé une bague en or; et à quelques pas, des hachettes celtiques, qui n'ont sans doute aucun rapport avec ces sépultures. Il y a on le voit, plus d'une analogie entre ces exhumations et celles non moins récentes, qui viennent d'attirer bien des savants dans le cimetière gallo-romain découvert à Paris, par M. Landau.

Tout cela a été trouvé à côté de champs semés de briques romaines (appelées dans ces localités briques *sarrasines*), à 400 mètres de la voie romaine qui allait à travers le plateau du Coiron, d'*Alba Helviorum*, vers les Hautes-Boutières et vers le pays des Arvernes, voie dont les vestiges sont encore très-marqués dans cette partie de son parcours.

DERNIÈRES NOUVELLES

Grève à Anzin.

AGISSEMENTS BONAPARTISTES.

Valenciennes, 17 juillet.

Une grève, qui menace tout le bassin houil-

ler du Nord, a éclaté, hier, à Anzin et à Denain et s'est rapidement propagée dans les environs. 5,000 ouvriers ont abandonné le travail.

Dès le début, les autorités ont pris toutes les mesures possibles pour empêcher des désordres.

Les cabarets ont été partout fermés et deux bataillons d'infanterie, ainsi qu'un escadron de cavalerie de la garnison de Cambrai, sont immédiatement arrivés à Denain.

Ces troupes aidées par la gendarmerie, ont occupé les fosses voisines; d'autres troupes ont été dirigées sur les autres points menacés.

Le général Lecointe, le procureur général de Douai et le préfet sont arrivés ici.

Des patrouilles maintiennent l'ordre.

Elles ont eu à dissiper de fortes bandes de grévistes se rendant d'une fosse à l'autre pour empêcher les ouvriers de continuer leur travail.

A la fosse de Haveley, dont les grévistes voulaient s'emparer, la gendarmerie a été obligée de menacer de faire feu; elle a effectivement tiré en l'air.

Une balle a blessé un des meneurs en l'atteignant par ricochet. La bande s'est dissipée.

Les ouvriers étrangers paraissent les meneurs de toute cette affaire.

Une quinzaine d'arrestations avaient été opérées hier soir. Elles se continuent.

Le motif de la grève paraît encore difficile à préciser.

Les ouvriers demanderaient une augmentation de salaire et une diminution dans les heures de travail de la journée.

Le journal la *France*, d'hier soir, contient ce qui suit :

Nouvelles très importantes arrivées à trois heures :

Les autorités signalent que les ouvriers, en se mettant en grève, ont obéi à un mot d'ordre lancé du dehors.

On remarque sur les lieux la présence d'un grand nombre d'agents électoraux bonapartistes.

On dit couramment à Arras que cette grève est la revanche (*sic*) de l'échec de M. Amigues.

Le mouvement qui tendait à gagner tout le bassin houiller est circonscrit.

Il y a eu quelques faits graves.

A Orchies, les gendarmes assaillis par quelques centaines de grévistes, ont dû tirer en l'air. Un ouvrier est, dit-on, blessé.

La même bande, voulant gagner Denain, a été dispersée par la cavalerie.

Des bandes parties d'Anzin et de Douai ont opéré leur jonction et ont pris la fosse de Haveley.

La fosse Casimir-Périer est en grève.

On a dû, par force, faire remonter les ouvriers des puits Saint-Marc, Thiers, Mœux, Reussite, etc.

Troupes présentes :

1 bataillon à Anzin;

1 escadron à Denain;

1 bataillon est parti ce matin de Valenciennes.

D'autres renforts sont envoyés de Cambrai sur Denain, point menacé.

Un ouvrier mineur de l'arrondissement de Béthune qui parcourait les cabarets de la commune

de La Forêt avec l'intention d'empêcher le départ de ses camarades, qui devaient se rendre à Borigny pour remplacer les grévistes, a été arrêté et écroué à la maison d'arrêt.

DÉPÊCHES TÉLÉGRAPHIQUES

(Service spécial du Journal du Lot).

Paris, 18 juillet, 2 h. soir.

Les dépêches de Rome disent que l'Italie est tellement mécontente du traité de Berlin, qu'elle songerait à envoyer une escadre en Orient.

Bourse de Paris.

Cours du 18 juillet.

| | |
|-----------------------|--------|
| Rente 3 p. % | 77.25 |
| — 3 p. % amortissable | 83.65 |
| — 4 1/2 p. % | 108.00 |
| — 5 p. % | 114.80 |

| VALEURS DIVERSES | CLOTURE | CLOTURE |
|---------------------|-------------|------------|
| au comptant. | du 17 juil. | précédente |
| Banque de France | 3.165 1/2 | 3.160 » |
| Crédit foncier | 847 50 | 845 » |
| Orléans-Actions | 1.185 » | 1.165 » |
| Orléans-Obligations | 355 » | 350 » |
| Suez | 765 » | 768 » |
| Italien 5 % | 75 40 | 75 22 |

LA NATURE, Revue des sciences.

Sommaire du numéro du 14 juillet.

Le bureau central météorologique de France. — Société française de physique. — Les batraciens de France (fin) : E. Sauvage. — Un fleuve sous-marin dans la Manche. — Le grand ballon captif à vapeur de M. Henry Giffard (suite) : G. Tissandier. — Correspondance. — Le microphone et les tremblements de terre : de Bossi. — Trombe et tremblement de terre. — Le polyscopie. — Le bombyce moine : Maurice Girard. — Chronique. — Académie des sciences : séance du 8 juillet : Stanislas Meunier. — Géographie universelle.

LE TOUR DU MONDE *Nouveau journal des Voyages.* — Sommaire de la 915^e livraison. (20 juillet 1878). — Texte : A travers le noir continent, par M. Stanley. — Texte et dessins inédits. — Neuf dessins, de E. Bayard, A. de Bar, D. Maillard et A. Rixens.

Hachette, boulevard St-Germain, 79, Paris.

JOURNAL DE LA JEUNESSE. — Sommaire de la 294^e livraison (20 juillet 1878). — TEXTE : Le Charmeur de serpents, par Louis Rousselet. — Une matinée sur le Jura. — L'Exposition Universelle de 1878 : La Chine. — Les Pilotes d'Ango, par Léon Cahun. — Jeune Armée, par Charles Joliet. — Les œufs de Pâques, par Aimé Girou.

Dessins : A. Marie, Ronjat, H. Clerget, Sahib, Ferdinandus.

Hachette, boulevard St-Germain, 79, Paris.

FEUILLETON DU JOURNAL DU LOT
18 juillet 1878. (49)

LES ONZE

GRAND ROMAN DRAMATIQUE

Par Adolphe FAVRE.

Seconde Partie.

IV

L'ABBAYE DE SAINT-DENIS

Il fit trois saluts également humbles, également gracieux, également politiques. Chacune de ces dames fit une légère révérence.

Puis, prenant la parole, avec sa faconde habituelle, le marquis s'écria :

— Eh quoi ! belles dames, déjà parées de vos plus jolis atours !... Vous êtes véritablement toutes trois bien charmantes, et je défierais le berger Paris de décerner la pomme à l'une de vous sans injustice envers les deux autres.

— Oh ! marquis, voilà des compliments comme seul vous savez les faire,

répondit madame de Soubise en minaudant.

— M. de Sablançay est un homme étonnant, fit madame de Ludre, avec une voix veloutée qui dénotait des tendances à prendre de l'embonpoint.

— Un homme universel, ajouta timidement la jolie madame de la Ferté, petite brune mélancolique.

— Oh ! mesdames, vous m'accablez, dit de son air le plus maniéré l'adorable marquis.

— Nous n'avons pas la moitié de vos mérites, répliqua madame de Soubise, avec un peu d'ironie.

— Il est vrai, je connais tout, reprit M. de Sablançay qui lâcha la bride à sa fatuité, cela dépend de ma charge... Ordonnateur des fêtes royales... il faut tout savoir : histoire ancienne et moderne, peinture et sculpture, littérature et musique ; avoir science, art, goût, que sais-je ?

— Enfin, comme je le disais tout à l'heure, il faut être universel, répartit madame de la Ferté.

— Oui, madame, universel, tout simplement... Aussi, me suis-je permis hier de donner une leçon au sculpteur Blondel.

— L'architecte de Sa Majesté ! fit madame de Ludre.

— Lui-même !

— Et à quel propos ?

— A propos d'un amour...

— On dit que vous êtes expert en pa-

reil sujet, dit madame de Soubise qui déguisait à peine son ton railleur.

— Je fais de mon mieux, belle dame, mais je ne serais véritablement expert que si vous daigniez être mon professeur.

— Oh ! c'est trop de mérite que vous me donnez, répliqua madame de Soubise en se couvrant de son éventail ; je décline ce pouvoir.

— Je parlais donc d'un amour que ce... Blondel sculptait nu, nu comme un ver... Sentez-vous la crudité du tableau ?

— Et vous prétendez ? demanda naïvement madame de la Ferté.

— Je prétendais qu'il fallait le couvrir d'un costume quelconque.

— Charmant ! charmant ! fit madame de Ludre en riant aux éclats.

— Et d'un goût ! ajouta madame de la Ferté qui se pinçait les lèvres pour garder son sérieux.

— Ainsi, reprit madame de Soubise, nous saurons à l'avenir qu'il faut habiller l'amour.

— Oui, mesdames, riposta M. de Sablançay, pour le deshabiller au besoin.

A cette répartie un peu vive, les trois dames rougirent derrière leurs éventails.

Pour faire trêve à ces propos risqués, madame de Soubise changea de conversation.

— Ne trouvez-vous pas, mesdames, dit-elle, que Sa Majesté se lève tard aujourd'hui ?

— Le roi est fatigué, répondit madame de Ludre ; il a fait longue chasse hier, et l'abbaye de Saint-Denis est un asile si tranquille, qu'on y dort fort bien.

— Cependant il a passé une nuit agitée, hasarda madame de la Ferté.

— Qu'en savez-vous, madame ? fit vivement la duchesse de Soubise, dont les yeux lancèrent des éclairs.

— Mais ce sont des gens de Sa Majesté qui m'ont dit cela, avoua tout simplement madame de la Ferté.

— Je croyais que vous arriviez à l'instant de Paris, comme ces dames, reprit aigrement madame de Soubise.

— Je ne sais pas si ces dames arrivent de Paris, mais je sais qu'elles étaient déjà à l'abbaye lorsque l'on a pu m'y voir.

— En êtes-vous bien sûre ? demanda sèchement madame de Ludre.

— Très-sûre, madame.

— Vous êtes donc ici d'hier au soir pour parler avec tant d'assurance.

Le marquis se jeta au milieu de la mêlée.

— Espérez-vous par hasard, mesdames, que le soleil se lèverait avant l'heure, en faveur de la beauté.

Mais ces paroles, au lieu d'apaiser les combattants les excitèrent à tourner leur colère contre lui.

— Q'entendez-vous par là ? dit la bouillante madame de Ludre d'une voix sèche.

— Rien que de bien naturel.

— Ce qui est naturel, marquis, n'est pas toujours honnête à dire, fit madame de Soubise avec un certain air de grande hauteur.

Quant à moi, si monsieur de Sablançay a voulu faire une méchanceté, dit madame de la Ferté d'un ton blessé, je ne veux pas la comprendre et la lui laisse comme un injure.

— Eh ! la, la, mon Dieu, tant de bruit pour rien, reprit le marquis ; je m'incline mesdames, et me déclare un bien grand coupable.

Puis changeant de ton et s'adressant à madame de Ludre :

— Vous disiez donc, baronne, que le roi a chassé hier ?

— Sans doute, j'en ai dit, et j'en suis certaine, puisque j'ai suivi la chasse avec M. le baron.

— Eh bien ! vous devez connaître le proverbe ?

— Lequel ? demanda madame de Soubise.

— Il ne faut pas courir deux lièvres à la fois.

— Je le connais, mais je ne vois pas à quoi il peut s'appliquer ici.

— Vous voyez juste duchesse, en prenant le proverbe à la lettre.

— Comment donc voulez-vous qu'on le prenne ? fit madame de Ludre.

(A suivre.)

LE DIABLE AMOUREUX. Paris, A. Quantin, éditeur, (4^e volume de la petite Bibliothèque de luxe).

Ce roman de Cazotte fut, à son moment, une œuvre de circonstance, une actualité, comme nous dirions aujourd'hui. En effet, lorsqu'il parut en 1772, les esprits étaient fort occupés de sorcellerie, d'évocations magiques; tout le monde voulait voir le diable. Un M. de la Fosse en faisait voir un qui parlait dans les carrières de Montmartre, et l'on courait en foule à ce spectacle. Il arriva même à ce propos une aventure assez désagréable à deux dames de la noblesse, la marquise de l'Hôpital et la marquise de la Force. Ayant eu la simplicité de croire au conseil que leur donna le sorcier de se dépouiller de leur argent, de leur linge et de leurs vêtements, si elles voulaient que Lucifer leur apparût, elles furent dévalisées par les filous; un commissaire de police les trouva le lendemain dans un état de nudité complète.

Sous une forme badine, la nouvelle de Cazotte répondait parfaitement à ce besoin du merveilleux; elle est assez habilement composée pour laisser des doutes sur la possibilité d'évoquer les démons, et par d'autres qualités elle a mérité de conserver jusqu'à nous une faveur constante.

La nouvelle édition renferme sur l'auteur une excellente étude de M. Pons.

Une bibliographie copieuse des œuvres de Cazotte termine utilement le volume. Il est illustré de célèbres figures grotesques attribuées à Moreau, et de trois délicieuses entées à l'eau-forte, par F. Buhot.

Les Bourgeois de 93.

LA PATRIE, dont les romans feuilletons réunissent toujours la moralité et l'intérêt commencera le 23 juillet.

Les Bourgeois de 93.

par M. Ch. d'Héricault.

écrivain bien connu par ses remarquables travaux historiques sur la Révolution (3 mois : 16 fr. — 12, rue du Croissant, Paris).

SANTÉ A TOUS adultes et enfants rendue sans médecine, sans purges et sans frais, par la délicieuse farine de Santé, dite :

REVALESCIÈRE

Du BARRY, de Londres, 31 ans de succès
100,000 cures réelles par an.
La REVALESCIÈRE DU BARRY est le plus

puissant reconstituant du sang, du cerveau, de la moëlle, des poumons, nerfs, chairs et os; elle rétablit l'appétit; bonne digestion et sommeil rafraîchissant; combattant depuis trente ans avec un variable succès les mauvaises digestions (dyspepsies, gastrites, gastro-entérites, gastralgies, constipations, hémorroïdes, glaires, flatuosités, ballonnement, palpitations, diarrhée, dysenterie, gonflement, étourdissement, acidité, pituite, migraine, nausées et vomissements après repas ou en grossesse; aigreurs, congestions, inflammation des intestins et de la vessie, crampes et spasmes, oppression, asthme, bronchite, phthisie, (consomption), dartres, éruptions, nervosité, épuisement, dépérissement, fièvre, rhume, catarrhes, échauffement, chlorose, vice et pauvreté du sang, faiblesse, rétention, les maladies des enfants et des femmes.

Dyspepsie; M. J.-J. Noël, de Thuilleries (Hainaut); de vingt années de dyspepsie. — Dartres M. Gr. Voos, de Liège, abandonné par les médecins, qui déclaraient qu'à son âge (55) ans toute guérison était impossible, a été totalement guéri des dartres par l'usage de la Revalésière. — N° 49, 871 : M^{me} Marie Jolie, de cinquante ans de constipation, indigestion, nervosité, insomnies, asthme, toux, flatos, spasmes, et nausées. — N° 46, 270 : M. Roberts, d'une consommation pulmonaire, avec toux, vomissements, constipation et surdité de 25 années. — N° 46, 260 : M. le docteur-médecin Martiu, d'une gastralgie et irritation d'estomac qui le faisait vomir 15 à 18 fois par jour pendant huit ans. — N° 46, 218 : M. le colonel Watson, de la goutte, névralgie et constipation opiniâtre. — N° 18, 744 : le docteur-médecin Shorland, d'une hydrodisie et constipation. — N° 49, 522 : M. Baldwin, de l'épuisement le plus complet, paralysie de la vessie et des membres par suite d'excès de jeunesse.

Quatre fois plus nourrissante que la viande, elle économise encore 50 fois son prix en médecines. En boîte : 1/4 kil., 2 fr. 25, 1/2 kil., 4 fr.; 1 kil., 7 fr.; 12 kil., 70 fr. — Les Biscuits de Revalésière enlèvent toute irritation en toute odeur fiévreuse en se levant, ou après certains plats compromettants : oi-

gnons, ail, etc., ou boisson alcooliques même après le tabac. En boîtes de 4, 7 et 70 fr. — La Revalésière chocolatée, rend l'appétit, bonne digestion et sommeil rafraîchissant aux plus épuisés. En boîtes de 12 tasses, 2 fr. 25; de 24 tasses, 4 fr.; de 48 tasses, 7 fr.; de 576 tasses, 70 fr.; ou environ 12 c. la tasse. — Envoi contre bon de poste, les boîtes de 36 et 70 fr. franco. — Dépôt à Cahors. Vinet, pharmacien, et partout chez les bons pharmaciens et épiciers. — Du BARRY et C^o, limited, 26, place Vendôme, et 8, rue Castiglione, Paris.

SOUSCRIPTION PUBLIQUE
à
10,600 OBLIGATIONS 5 0/0
DE LA
SOCIÉTÉ ANONYME
des
HAUTS-FOURNEAUX ET LAMINOIRS
D'HAUTMONT
rapportant 15 FRANCS d'intérêt et remboursables en 50 ANNÉES à 500 FRANCS

Conseil d'administration :
MM. PAUL MORIN, sénateur, président;
ANDRIES CASTIAU, banquier à Lodelinsart, près Charleroi;
LOUIS MENNE, industriel à Charleroi;
AIMÉ COLLET, industriel, maire d'Hautmont;
FRÉDÉREAU, ingénieur à Paris;
C. HAMET, industriel à Paris;
LÉON HUBERT, ingénieur à Bruxelles.

MERCIER, ingénieur-directeur;
MICHEL HÉLSON, ingénieur, adjoint à la direction.

Le but de cet emprunt est de procurer à la Société les capitaux nécessaires pour donner à ses usines l'importance qu'elles comportent et de lui procurer un fonds de roulement en rapport avec l'extension de ses affaires.

Comme garanties la Société offre un ensemble d'immeubles, usines, forges, laminoirs, mines de fer, etc., etc., ayant une valeur inventoriée de 2,685,000 francs, qui, ajoutés au produit de l'emprunt devant servir à l'amélioration des usines et son fonds de roulement s'élèvent à 4,426,000 fr., soit le double du montant de

l'emprunt.

CONDITIONS DE LA SOUSCRIPTION :
Le prix d'émission des obligations dont la jouissance est du 1^{er} avril 1878 est fixé à 245 fr. payables comme suit :

| | |
|--|------------|
| A la souscription | 45 francs |
| Au 1 ^{er} septembre | 100 — |
| Au 1 ^{er} octobre | 100 — |
| Au total : | 245 francs |
| A déduire le coupon du 1 ^{er} octobre | 7 fr. 50 |
| Prix net : 237 fr. 50 | |

Les souscripteurs pourront anticiper en tout temps leurs versements moyennant une bonification d'intérêt de 6 0/0 par an.

Les demandes pour l'admission des obligations de la cote officielle des Bourses de Paris, Lille et Lyon, seront faites immédiatement après la souscription.

LA SOUSCRIPTION PUBLIQUE SERA OUVERTE les 18, 19 et 20 Juillet prochain

A PARIS, dans les bureaux de la CAISSE DE PARTICIPATION FINANCIÈRE, 42, rue de la Chaussée-d'Antin.

Au SIÈGE SOCIAL : à HAUTMONT et à PARIS, 18, rue Lafayette.

Et chez :

MM. F. SON, banquier à Bourg (Ain);
FROMENT, COUSINS et MICHON, banquiers à Arles (Bouches-du-Rhône);
MINEUR-ANDRIES-CASTIAU et C^o banquiers à Lodelinsart, près Charleroi;
V^e FAYOU et fils et C^o, banquiers à Angoulême;
L. DENEUVILLE fils, banquiers à St-Omer;
GALLECIER-BRANQUE, banquiers à Douai;
PORTET, LAVIGERIE et TALVANDE, banquiers à Mairis;
LE BRAS, banquier à Saumur;
LOUIS GRISARD, banquier à St. Etienne;
Ch. PALANGIÉ, banquier à Peims;
GAUDECHON frères, banquiers à Péronne.

Le prospectus détaillé, la notice et les plans de l'usine sont envoyés gratis sur simple demande.

Aux prix d'émission, ce placement ressort à 7 05 0/0

Pour tous les extraits et articles non-signés. Le propriétaire-gérant, A. Layton.

5 Fr. PAR MOIS depuis 20 fr. jusqu'à 100 FR. d'achat

Au-dessus de CENT francs le paiement est divisé en 20 mois

PAR MOIS Fr. depuis 20 fr. jusqu'à 100 FR. d'achat

CRÉDIT

LITTÉRAIRE & MUSICAL

MAISON ABEL PILON

PARIS - 33, rue de Fleurus, 33 - PARIS

A. LE VASSEUR, Gendre et Successeur

Libraire-Éditeur

Dictionnaires VINGT MOIS DE CRÉDIT Encyclopédies

Histoire — Géographie — Littérature — Sciences — Voyages

Ouvrages illustrés — Gravures — Publications artistiques — Musique, — etc.

GRAND ATLAS DÉPARTEMENTAL DE LA FRANCE, DE L'ALGÉRIE & DES COLONIES

106 Cartes coloriées et Texte contenant la matière de 10 vol. in-8°. 2 vol. in-folio, reliés : 125 fr.

Vente de vins à forfait et à la commission, conditions avantageuses. Clientèle ancienne et sérieuse. Beaux magasins des mieux situés. Ecrire franco à M. Lamothe, 10, rue Guilhem, Paris.

RHUMATISMES, GOUTTE
guéris en 36 heures, souvent en 24 h. par le

SALICYLATE DE SOUDE
SCHLUMBERGER

SEUL FABRICANT BREVETÉ

Boîte, 3 fr. (2 à 3 boîtes p. une cure) 3 boîtes, 5 fr.

GRAVELLE ET GOUTTE AIGUE

guéris par le SALICYLATE DE LITHINE

Flacon de 60 Pilules : 5 fr.

PASTILLES SALICYLÉES préviennent et guérissent Rhume, Angine, Grippe, etc. Boîte, 2 fr.

VIN, OUATE, GLYCÉRINE SALICYLÉS

PRÉPARÉS PAR CHEVRIER, PHARM. DÉPOSITAIRE

21, Faubourg Montmartre, Paris.

Écrire marque Schlumberger, seule garantie de pureté.

Dépôt dans les bonnes pharmacies

PEAU DU VISAGE

LE LAIT ANTÉPHELIQUE

pur ou coupé d'eau, dissipe ROUSSEURS, HALE MASQUE DE GROSSESSE ROUGEURS, TEINT COUPEROSÉ RIDES PRÉCOCES TEINT FARINEUX BOUTONS

Conserve la peau du visage claire et unie

PARIS CANDES

LAFFARGUE, CONSTRUCTEUR
MÉCANICIEN, breveté s. g. d. g.
A PRAYSSAC (LOT)

Manège Laffargue spécial pour batteuses à bras (système Suisse) Moulins à farine, Pompes d'irrigation, Scieries, etc.

Manège seul, prix 400 fr.. Manège avec batteuse, 600 fr. Deux chevaux en 10 heures font rendre à la machine 60 hectolitres de blé. — Ventilateurs de 60 à 100 fr. — Trieurs de grains pour agriculture et meunerie de 185 à 250 fr. — Charrue vigneronne à brancards pour un cheval 55 fr. — Pressoirs à vendange, système universel. Mabilles de 170 à 1,000 fr. — Foulloirs à vendange de 60 à 170 fr. — Presse à huile Laffargue de 700 à 800 fr. — Turbines à chambre d'eau en fonte, pour moulins de ruisseaux, permettant d'utiliser les eaux d'été et celles d'hiver avec de grandes variations de chute (la dépense d'eau peut varier de simple au double sans perte de rendement.) — Huilerie, Transmission du mouvement, etc. Etant en relation avec la majorité des constructeurs, M. Laffargue s'engage à fournir toutes les machines que l'on désirera, garanties bonnes de fonctionnement et de solidité. — NOTA. Pour éviter tout retard, prière d'envoyer les demandes de machines quelque temps avant l'époque où on désirerait s'en servir. — Se méfier des contrefaçons.

Eaux minérales de Miers
GARE DE ROCAMADOUR

HOTEL CARBOIS
A Alviagnac (Lot).

L'Hôtel Carbois, le premier que l'on trouve en arrivant de la gare de Rocamadour à Alviagnac, jouit d'une réputation justement méritée. Les étrangers qui fréquentent cet Etablissement, y sont l'objet des attentions les plus délicates. Chacun se plaît à le reconnaître.

M. CARBOIS, le seul de la commune d'Alviagnac, actionnaire de la Fontaine minérale, offre à tous ses clients de leur donner tous les renseignements qui pourraient leur être nécessaires.

Omnibus à tous les trains pour conduire les voyageurs de la gare de Rocamadour à l'Hôtel Carbois.

PIANOS ET HARMONIUMS
DES MEILLEURS FACTEURS

MUSIQUE ET INSTRUMENTS
GODINAUD, FILS
A CAHORS (Lot), Maison de la Poste.

HARMONIUMS. PIANOS OBLIQUES.

Accord et réparation. — Vente, échange et location.

L'ART D'AUGMENTER SA FORTUNE
PAR DE BONNS PLACEMENTS

Beau volume in-8° donné GRATUITEMENT en prime aux abonnés du

MONITEUR de la BANQUE et de la BOURSE

Journal financier hebdomadaire

4 fr. par an 7, RUE LAFAYETTE, 7, PARIS 1 fr. 2 mois

L'abonnement d'essai (3 mois) donne droit à la prime.

A VENDRE
EN BLOC OU EN PARCELLES

LE DOMAINE DE RÉVEILLON

situé dans la commune d'Alviagnac, près de la station de Rocamadour, composé de Bois, Pâtures, Prés, Terres labourables, Bâtimens en très bon état. S'adresser pour les renseignements sur les lieux à M. Delfour, propriétaire.

A VENDRE
Trois cents VOLUMES environ d'une Bibliothèque ecclésiastique de Pères de l'Eglise et autres.

S'adresser pour les renseignements au bureau du journal.

A VENDRE
UN
HARMONIUM
PRESQUE NEUF,

Avec colonnes torsées sur le devant, sorti de la Maison RODOLPHE, de Paris.

Prix : 400 francs.

Cet HARMONIUM a des sons magnifiques et très forts.

S'adresser au bureau du Journal.

On donnera toutes facilités pour le paiement.

Grand Hôtel de Champagne et Mulhouse

CHAMBRES & CABINETS CONFORTABLEMENT MEUBLÉS

Prix modérés

Tenu par **GALLIOT**

87, Boulevard de Strasbourg, 87, près les gares de l'Est et du Nord.

Une ligne de tramway va directement du boulevard de Strasbourg à l'Exposition Universelle

PARIS.

AVIS AUX MINOTIERS.

Un voyageur sérieux possédant une bonne clientèle à Bordeaux et dans les banlieues désire s'entendre avec un minotier de la localité pour la fourniture de ses clients. Ecrire poste-restante à Bordeaux aux initiales N. P. Bonnes références.